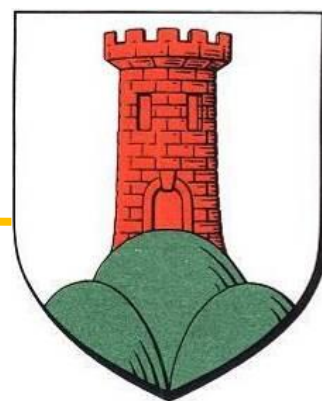


# URBEIS

---



## BULLETIN COMMUNAL 2018

## **SOMMAIRE**

<b>MOT DU MAIRE</b>	<b>3</b>
<b>EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4</b>
<b>LA FORET COMMUNALE</b>	<b>8</b>
<b>RECENSEMENT – FIBRE OPTIQUE</b>	<b>11</b>
<b>NOS JOIES, NOS PEINES</b>	<b>12</b>
<b>HORLOGE DE L'ÉGLISE</b>	<b>13</b>
<b>ECOLE D'URBEIS</b>	<b>14</b>
<b>LE BILSTEIN, UNE SENTINELLE MÉCONNUE</b>	<b>16</b>
<b>INCIVILITÉS</b>	<b>20</b>
<b>L'ANNÉE DE TLDU</b>	<b>22</b>
<b>LE TEMPLE DU CLIMONT ET L'ASSOCIATION AUGUSTA VICTORIA</b>	<b>25</b>

**COMITÉ DE RÉDACTION : Commission Communication**

**PHOTOS PAGES DE COUVERTURE : Michèle HÉBERLÉ**

**PHOTOS : Rémy ANTOINE-GRANDJEAN, Abel MANGEOLLE, Michèle et Jean-Yves SCHWETTERLÉ, Marc NIESS, Martial HERRBACH...**

## **LE MOT DU MAIRE**

Il faut remonter dans le temps pour trouver une fin d'année aussi agitée que celle que nous traversons. Il est vrai que pour bon nombre d'entre nous vivant déjà en-dessous du seuil de pauvreté, il devient de plus en plus difficile de boucler les fins de mois. L'annonce du maintien des augmentations de taxe sur les carburants au 1<sup>er</sup> janvier, même si dans une démarche écologique est compréhensible, a été vécue pour beaucoup comme la provocation de trop. En milieu rural, on travaille très souvent loin de son domicile et un ou deux véhicules par foyer sont nécessaires. De ce fait, la part des dépenses de carburant devient un réel problème. Le fait que cette manne financière prélevée ne va pas directement en totalité à la transition écologique sous forme d'aides conséquentes pour le changement de véhicule ou de mode de chauffage mais dans les caisses de l'Etat (dont aucun signe d'amélioration des finances publiques n'est perceptible), conduit inévitablement au sentiment de se faire faire les poches sans que sa propre situation ne s'améliore. Si l'on comprend aisément les manifestations spontanées des gilets jaunes, je ne peux admettre ce qui se passe dans les grandes villes. Je ne sais pas quelle sera l'issue de cette situation mais j'espère qu'au sommet de l'Etat comme à la base du mouvement, on aura l'intelligence de se parler et de trouver des solutions qui conviennent à tous, car notre pays ne réussira que si personne n'est laissé de côté.

Plus près de nous, cette année aura été une année blanche en termes d'investissements. Nous n'avons pas pu préparer à temps les travaux de voirie que l'on souhaitait réaliser. Ils seront donc réalisés dès le printemps 2019. Cela permettra d'améliorer considérablement la qualité des revêtements de plusieurs rues du village. Dans un autre domaine, je veux souligner ici votre attachement au patrimoine communal, plus particulièrement à l'horloge de l'église qui rythme par ses sonneries la vie du village depuis plus de 160 ans. Muette depuis plusieurs mois, vous avez été nombreux à vouloir participer à sa restauration. Je tiens ici à vous en remercier très chaleureusement.

Je terminerai en souhaitant au nom du Conseil Municipal et du personnel communal pour chacun d'entre vous, une très belle année 2019. Je vous adresse mes vœux de bonne santé, bonheur et prospérité.

**Rémy ANTOINE-GRANDJEAN**

# **EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT COMMUNAL SUR LA PERIODE 2008 – 2017**

A un an de la fin du mandat, il nous paraît intéressant de vous informer de l'évolution du budget de la commune sur la période 2008 à 2017.

En réalité, le Conseil Municipal, vote chaque année deux budgets bien distincts. Celui de la commune, et un budget annexe qui est celui de la forêt. Chaque budget est divisé en deux sections qui comprennent des dépenses et des recettes, la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les chiffres et graphiques que vous trouverez ci-après ne sont pas issus des budgets mais des comptes administratifs de la commune uniquement. C'est-à-dire qu'ils représentent les dépenses et recettes de la section de fonctionnement du budget de la commune effectivement réalisées au cours des années 2008 à 2017.

## **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

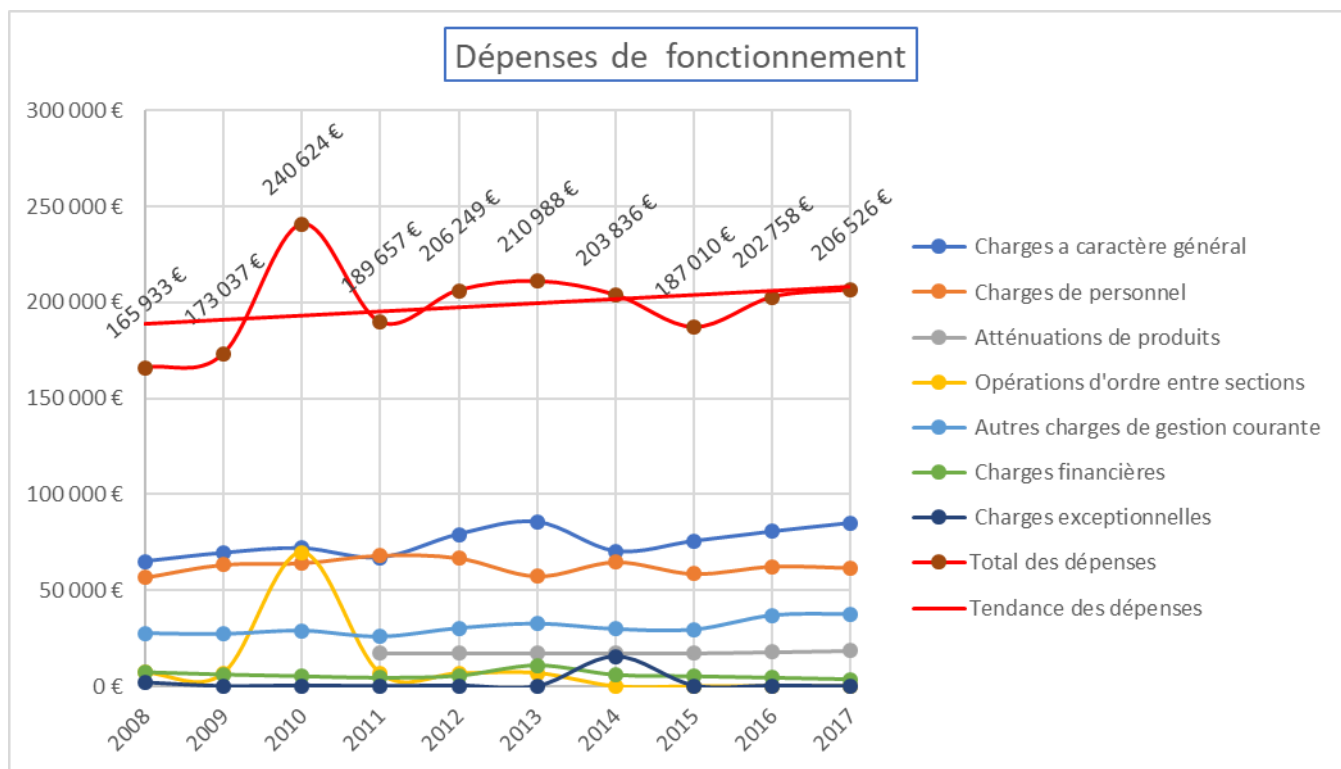
### **1) Charges à caractère général :**

Ce compte regroupe tout ce qui concerne les fournitures et travaux nécessaires au fonctionnement, à l'administration de la commune et au bon entretien des bâtiments et matériels communaux et de la voirie. On y intègre également les taxes foncières payées par la commune. L'augmentation de ces dépenses est principalement due aux dépenses occasionnées par l'entretien de la voirie communale.

### **2) Charges de personnel :**

Le titre est suffisamment explicite pour ne pas le détailler. On y retrouve les salaires et charges versés par la commune pour la rémunération des agents communaux. On y trouve également les coûts liés à l'emploi de la SAVA (Société d'Aménagement et de Végétalisation d'Alsace) pour certains travaux. A noter que si ces coûts sont maîtrisés, cela est dû à la forte implication des adjoints et de certains d'entre vous que je tiens à remercier sincèrement dans la réalisation de tâches qui relève normalement de l'emploi d'un ouvrier communal.





### 3) Atténuation de produits :

Ces dépenses apparues en 2011 découlent principalement de la réforme de la taxe professionnelle. Cette réforme a eu pour effet de gonfler les recettes provenant des 4 taxes que perçoit la commune. Or, les communes percevant plus de recettes à l'issue de la réforme qu'avant, ont été obligées de verser le trop-perçu dans un fond baptisé FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle de Recettes). Les communes percevant moins de recettes, ont été compensées à partir du même fond. A noter que depuis 2011, ce sont 17 453 euros qui chaque année sont prélevés à ce titre sur le budget communal. Et depuis 2016, un nouveau prélèvement a été instauré auprès des communes considérées « riches ». De 483 euros en 2016, il est passé à 994 euros en 2017 et 1252 euros cette année. La aussi, l'Etat n'est jamais à cours d'idée lorsqu'il s'agit de trouver des fonds.

### 4) Opérations d'ordre entre sections :

On trouve ici les amortissements liés aux installations réalisées. Ces dépenses se retrouvent en recette dans la section d'investissement et sont destinées au renouvellement des équipements concernés.

### 5) Autres charges de gestion courante :

Les principales dépenses de ce compte correspondent au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, aux indemnités perçues par le maire et les adjoints, aux subventions versées aux associations, et depuis 2015, à la participation de la commune (7500 euros pendant 4 ans) au financement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui devrait être approuvé en 2019. Il remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS) actuel.

### 6) Charges financières :

Elles ne concernent que le remboursement des intérêts des emprunts contractés par la commune. Actuellement, il reste deux emprunts en cours. Le premier court jusqu'en 2020 et le second en 2022. Le capital de ces emprunts est lui prélevé à partir de la section d'investissement.

## 7) Charges exceptionnelles :

Ces dépenses sont minimales dans le budget communal et correspondent généralement à des annulations de titre.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

### 1) Atténuation de charges :

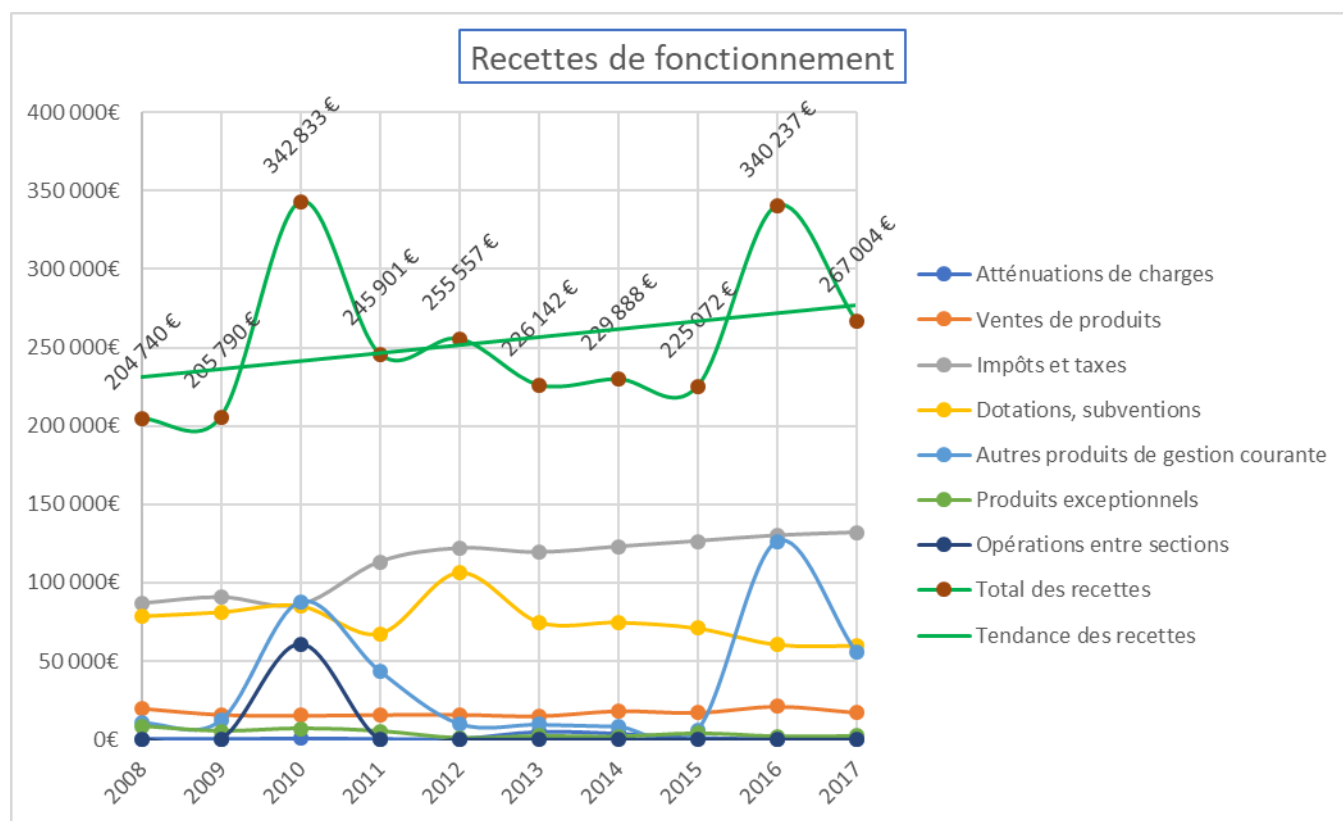
Seule recette de ce compte, le remboursement à la commune par l'AFP « Les Aviats » des heures de mise à disposition de la secrétaire de mairie.

### 2) Vente de produit :

Principale recette de ce compte, le loyer de la chasse pour les surfaces appartenant à la commune qui sont incluses dans les deux lots de chasse. D'autres recettes de moindre importance proviennent des redevances d'occupation du domaine public communal, ainsi que des remboursements de charge.

### 3) Impôts et taxes :

On trouve ici les principales recettes de la commune. Environ 94 000 euros au titre des trois taxes (dont 17453 euros sont reversés au FNGIR). Les autres taxes perçues par la commune sont la taxe additionnelle au droit de mutation dont le montant dépend des transactions immobilières réalisées au cours de l'année et la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.



#### **4) Dotations, subventions :**

Autre recette importante du budget, les dotations versées par l'Etat aux collectivités ont fortement baissé sous le mandat de François Hollande. De 85 000 euros en 2010, on est arrivé à moins de 60 000 euros en 2017. Cette baisse des dotations aura eu deux effets. D'abord de priver directement la commune d'environ 25 000 euros de recettes, et ensuite en appliquant également cette même baisse aux Départements et Régions, les subventions sont devenues beaucoup plus difficile voire impossible à obtenir lorsque la Commune veut réaliser des investissements.

#### **5) Autres produits de gestion courante :**

On trouve ici le revenu des loyers perçus par la Commune pour la location des logements. Les points hauts que l'on peut observer sur la courbe correspondent aux prélèvements sur le budget forêt des excédents dégagés par celui-ci.

#### **6) Produits exceptionnels et opérations entre section :**

Ces recettes sont infimes et correspondent pour la plupart d'entre elles à des jeux d'écriture entre les sections de fonctionnement et d'investissement.

#### **Conclusion :**

Si les courbes de tendance s'écartent avec des recettes supérieures aux dépenses, cela est dû aux prélèvements effectués désormais chaque année sur le budget forêt. En effet, si nous ne le faisons pas, les recettes couvriraient à peine les dépenses. De la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement résulte la capacité d'autofinancement des projets décidés par le Conseil Municipal. Il sera donc nécessaire dans les années à venir de continuer à maîtriser voire diminuer les dépenses de fonctionnement.

# LA FORET COMMUNALE

Comme chacun a pu le constater, la forêt a souffert cette année de coups de vents violents durant l'hiver, de chaleurs excessives ainsi que d'absence de précipitations durant l'été et une bonne partie de l'automne.

Les premiers symptômes ont été visibles sur l'épicéa avec la prolifération des scolytes provoquant la mort de l'arbre.

De ce fait nous avons été contraints à récolter 509 m3 de bois provenant d'arbres déracinés, dépérissants ou secs sur pied, soit 30 % du volume annuel bois d'œuvre, taux largement au-dessus de la moyenne.

## I. LES COUPES DE BOIS

En ce qui concerne le volume exploité et les recettes, l'année 2018 a été plutôt une bonne année...

Le total des bois vendus au 10/12/18, toutes essences et qualités confondues, s'élève à 2 333 m3 pour une recette brute de 133 727 € ht.

Dans la catégorie charpente résineuse, le prix du douglas a dépassé celui du traditionnel sapin/épicéa.

Le prix au m3 le plus élevé a été obtenu sur un petit lot de chêne (98 €).

Le coût moyen, exploitation complète et honoraires ONF, s'élève à 28.30 € ht/m3 de bois façonnés.

### 1. Le bois d'œuvre façonné:

Qualité /destination	Volume	Recette brute ht	Prix unitaire ht/m3
Charpente sapin/épicéa	737 m3	58 478 €	79 €
Charpente douglas	121 m3	10 494 €	86 €
Palette, emballage sapin/épicéa/pin/douglas	485 m3	25 768 €	53 €
Sciage hêtre	99 m3	6 166 €	63 €
Sciage châtaignier/érable/frêne	64 m3	4 279 €	67 €
Sciage chêne	17 m3	1 705 €	98 €
Palette hêtre	155 m3	7 439 €	48 €
Petit sciage pin	34 m3	1 240 €	36 €
total	1 712 m3	115 569 €	68 €

### 2. Le bois énergie:

Des purges et diverses chutes de bois résultant du façonnage des grumes résineuses pour un volume de 19 tonnes ont rapporté une recette brute de 457 € (24 € ht/T).



### **3. Le bois de chauffage façonné en bord de chemin destiné aux professionnels :**

3 lots de grumes de châtaignier, chêne, érable, frêne et hêtre d'un volume total de 119 m<sup>3</sup>, ont rapporté une recette brute de 4 207 € ht, soit 35 € ht/m<sup>3</sup>.

### **4. Le bois de chauffage façonné en bord de chemin destiné aux particuliers :**

- 16 lots de grumes de hêtre et chêne pour un volume total de 230 m<sup>3</sup> ont rapporté une recette brute de 8 664 € ht, soit 38 € ht/m<sup>3</sup>
- 29 stères de hêtre façonnés ont été vendus à l'amiable à 45€ ht/st.

### **5. Le bois de chauffage à façonner sur coupe par des particuliers :**

Tout au long de l'année, 12 habitants d'Urbeis et des villages environnants ont façonné 305 stères de bois sur pied et de déchets de coupes. Ces bois ont été cédés à l'amiable pour une recette nette de 3 469 € ht (11€ ht/st).

## **II. LES TRAVAUX**

### **1. Les travaux courants**

#### **1.1 Les travaux sylvicoles :**

Les ouvriers de l'ONF sont intervenus pour les opérations suivantes :

- début juin, un nettoyage d'un jeune peuplement de mélèzes et de douglas sur 7 ha en parcelles 7 et 20
- en octobre, l'application d'un répulsif sur 4.5 ha hectares de semis naturels de sapins en parcelles 28 et 39 les protégeant ainsi de l'abrutissement du chevreuil.

Le coût total de ces travaux s'élève à 8 303 € ht.

#### **1.2 Les travaux d'infrastructure :**

La SAVA ainsi que quelques bénévoles assurent l'entretien courant des chemins forestiers (39.5 km).

Les entreprises Haas et Schillinger sont intervenues pour des travaux d'entretien des chemins forestiers sur la Goutte du Moulin, la Goutte-Henri, les Aviats et le Schnarupt: reprofilage, curage de fossés, élagage et débroussaillage des accotements et talus sur 5.0 km pour un coût de 2 423 € ht.

### **2. Les travaux d'investissement :**

Le reboisement des parcelles de la Goutte du Moulin et des Ozières

L'entreprise Alsace-Forêt a réalisé les travaux de dégagements et de protection gibier soit 6490 douglas, mélèzes et sapins plantés sur 3.8 ha pour un coût total de 5 610 € ht.

L'année 2018 restera-t-elle dans les annales comme celles de 2003, 1999, 1976... ou deviendra-t-elle la norme ?

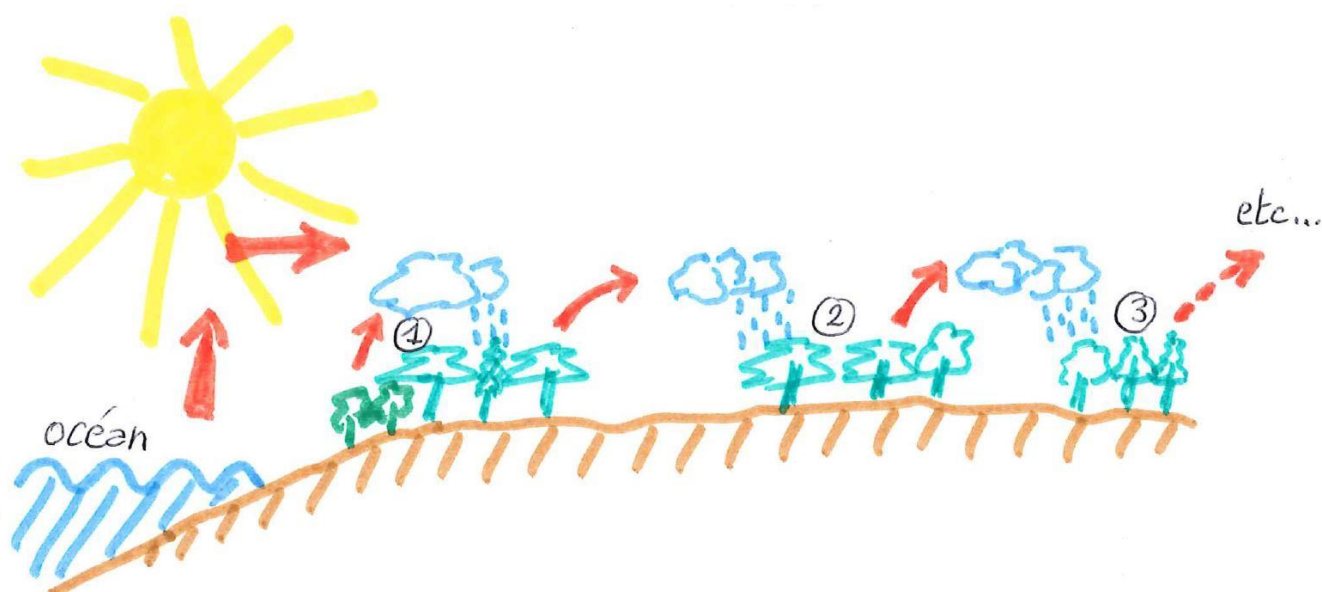
**lo froté**



### ***Le saviez-vous ?***

Les forêts sont à l'origine du transfert de l'humidité atmosphérique des océans vers l'intérieur des continents, grâce à des cycles successifs d'évapotranspiration-condensation. Elles agissent comme des relais de transmission de masses nuageuses.

Des chercheurs ont mis en évidence que si une zone côtière est déforestée sur une profondeur de plus de 600 km, les masses d'air océanique humide ne peuvent plus gagner l'intérieur des terres.



## RECENSEMENT



Le recensement de la population doit être réalisé tous les 5 ans. Le dernier datant de 2014, le prochain aura donc lieu en 2019. Il s'agit là d'une opération importante pour la commune, car des données issues de cette collecte, dépendent en partie les dotations versées par l'Etat à la commune.

Le Conseil Municipal a retenu la candidature de Joseph POIGNANT au poste d'agent recenseur. Il se rendra dans tous les logements de la commune et je vous remercie d'ores et déjà de lui réserver un accueil chaleureux.

## FIBRE OPTIQUE

Beaucoup d'entre vous se demandent où en est la pose de la fibre optique dans notre commune. Les dernières informations indiquent un début des travaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2019. La fin approximative des travaux se situerait au 3<sup>ème</sup> trimestre avec une commercialisation pour fin d'année 2019. La société en charge des travaux est la société **SNEF**. Durant ces travaux, ils n'interviendront pas dans vos logements ou habitations.

Tous les véhicules de l'entreprise sont dotés du logo de la Société.



## NOS JOIES - NOS PEINES



### NAISSANCES

- 13 mai - Maël Esteban KELVINK fils d'Aurélie Murielle MEGNIEN et de Raphaël KELVINK.
- 15 septembre - Léana HASENFRATZ fille d'Allison WIMMER et de Clément HASENFRATZ.



### MARIAGES

- 30 juin - Léa SUAREZ BAYLAC et Nicolas HÉBERLÉ.
- 05 octobre - Amandine BOUCHESECHE et Luc LITSCHGY.

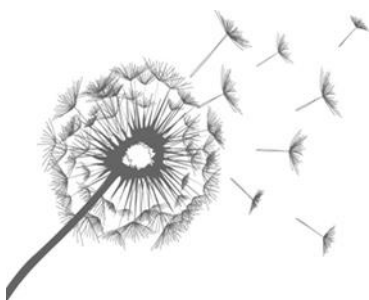


### GRANDS ANNIVERSAIRES

- 23 mars 1938 - Marc KUSSMAUL, 80 ans.
- 18 avril 1933 - Lucienne SCHRAMM, 85 ans.
- 26 juin 1928 - Marie-Rose DESCHAMPS, 90 ans.
- 20 août 1933 - Marthe HUMBERT, 85 ans.
- 21 septembre 1933 - Irène ANCEL, 85 ans.
- 28 octobre 1938 - Claude BIHR, 80 ans.
- 27 décembre 1938 - Evelyne HUSSER, 80 ans.

### DECES

- 29 janvier - Charles Philippe BARTH.
- 19 mai - Véronique Catherine LLOUBIE, épouse DOSSMANN.
- 06 octobre - Philippe Henry Ferdinand MULLENBACH



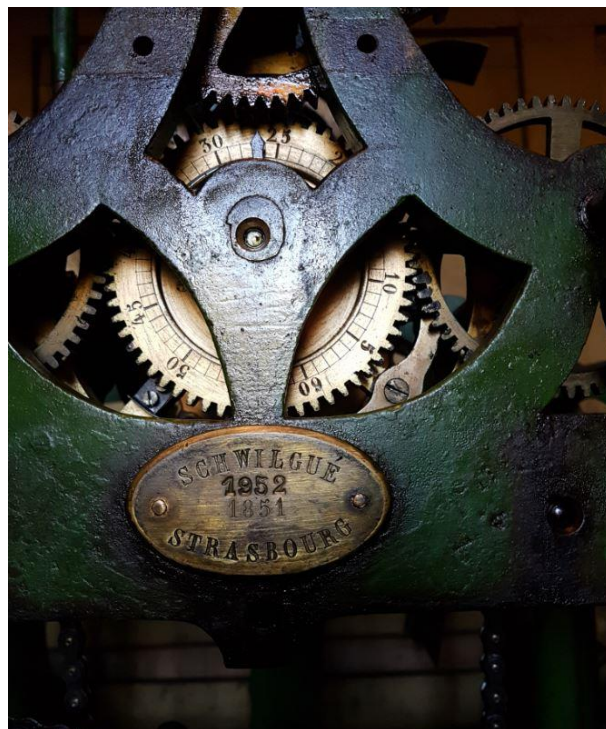


## HORLOGE DE L'ÉGLISE

L'on pourrait penser, en regardant l'horloge de notre église Saint Nicolas, que le temps s'est arrêté à Urbeis à 9h25. Fort heureusement, il n'en est rien.

L'horloge de Jean-Baptiste SCHWILGUÉ datant de 1851 (voir l'article dans le bulletin communal de 2015 et sur notre site [www.urbeis.fr](http://www.urbeis.fr)) est en panne depuis quelques mois déjà. Seuls sonnent les angélus du matin et du soir, car commandés par une petite horloge-relais installée dans la sacristie.

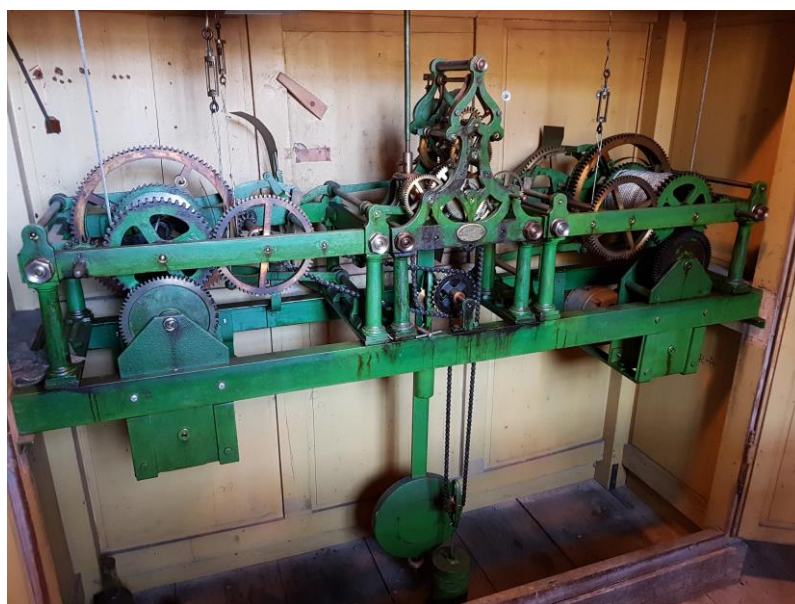
Mais bientôt, vraisemblablement à partir du printemps 2019, celle-ci sera réparée et tout rentrera dans l'ordre. Les cloches tinteront à nouveau tous les quarts d'heure (avant de repartir à Rome comme de tradition, l'année prochaine!).



Lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a annoncé, avec grande joie et satisfaction que la somme totale de 3.453,82 euros, a été recueillie par différents dons (associations, entreprises et particuliers) effectués en faveur de la restauration de l'horloge.

Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal tiennent vivement et chaleureusement à remercier les généreux donateurs ainsi que toutes les personnes ayant contribué à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de désigner la société VOEGELÉ pour procéder à la restauration complète et à la remise en service de l'horloge mécanique pour un montant de 5201.00 euros HT.



# Ce que j'aime à Urbeis



J'aime les promenades en forêt...



... aller au Bilstein avec Mamie et Maman....



....faire du vélo ou de la trottinette....

J'aime le parc pour jouer, glisser sur le toboggan...



J'aime l'école pour rencontrer mes copains

J'aime l'école et le parc.

J'aime les maisons  
car elles sont jolies.



Classe de maternelle/CP

ALICE EMILE EZEKIEL FLORINE

JEANNE JOHAN JONAS JORIS

KELLY LILA LOUIS LOUISE

LOUIS-ALEXANDER LUBIN LUCAS

LUCIE NATHAN VICTOR ZOÉ



# Notre Urbeis à nous . . .

Urbeis est un magnifique village. Depuis que j'y suis arrivé, tout me semble joli et paisible. J'aime Urbeis et ses ruisseaux ainsi que ses prairies. On s'attache vite à la vie en montagne. En plus, notre maison dans la forêt nous permet de découvrir la nature tout en restant chez nous. Au printemps, les arbres fleurissent, les rosées des chênes sont là pour nous réveiller. En été, le Schnarupt berce nos oreilles. En automne, le vent fait frétiler les feuilles jaune orange et en hiver, le reflet du soleil sur la neige nous éblouit. Ce sont toutes ces choses qui me rapprochent d'Urbeis, petit village de montagne.

Marceau CM2

Urbeis est un village incroyablement beau. Nous avons tous une vue merveilleuse et les villageois sont très aimables. On ne les connaît même pas et ils nous disent déjà « Salut ! ». Je suis née à Urbeis et ici c'est calme, paisible et les forêts sont merveilleuses ! Là où j'habite, je suis proche de la forêt. J'ai deux chiens et pour eux, se balader dans les forêts, les prés et les clairières c'est le paradis. J'aime mon village !

Nikita CM2

J'aime Urbeis parce que j'adore ma maison et à l'école il y a mes meilleurs amis. J'aime aussi aller au pré jouer avec mes copines et manger un goûter tous les soirs quand il fait beau. Je voudrais ne jamais déménager d'Urbeis.

Léa CE2

A Urbeis, j'aime les chalets, le parc et la rivière. Le village est merveilleux, on y fait des activités et on peut aussi aller au Bilstein. Les villageois sont gentils et avec les copines on se prête les goûters à 16h.

Angelina cm1

J'aime bien Urbeis car c'est un village paisible et tranquille. Je n'y vais que pour aller à l'école, mais au moins, je me suis fait des amis. On y respire l'air frais de la montagne et, sur une de ces montagnes, j'ai pu observer la nature mieux que chez moi. Bref, j'ai connu Urbeis en septembre 2018 et je ne le regrette pas. Je ne connais pas grand monde mais j'adore ce village.

GABRIEL CM2

Urbeis est mon village d'enfance et j'y suis très attachée. Ma maison est très vieille et se trouve ici avec mon école adorée ! Urbeis, c'est mon minimonde à moi et j'aime bien jouer et inventer des petites histoires rigolotes au Bilstein. Jamais je ne quitterai Urbeis pour vivre ailleurs ! Je vis ici depuis mes 3 ans, Urbeis est paisible et restera à jamais dans mon cœur !

Lilv CM2

Urbeis est un petit village. J'aime y jouer avec mes copines. Puis, ma vieille école, je l'adore !

Léna CE2

Le parc de jeux est ce que je préfère à Urbeis. Les villageois nous ont très bien accueillis. Et on est aussi contents de notre nouvelle maison.

MATTEO CE2

J'aime Urbeis parce qu'il y a une ferme : la ferme Humbert. J'y passe souvent pour donner du trèfle aux lapins et je donne de l'herbe aux poules. Parfois, je vais à l'étable avec ma maman ou avec Dédé.

Clavis CE2

# LE BILSTEIN, UNE SENTINELLE MÉCONNUE

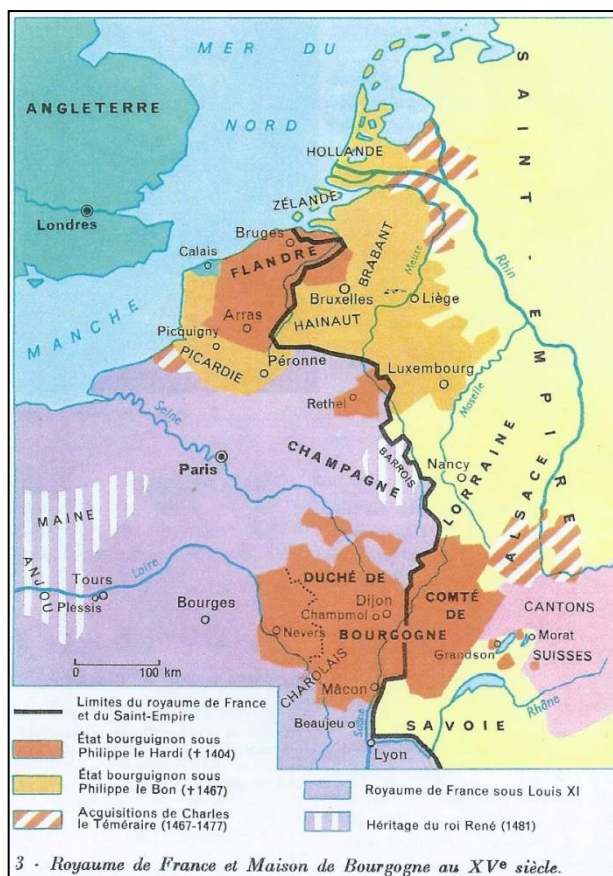
Il n'y a qu'au MOYEN-ÂGE qu'il a été possible de réaliser pareils monuments ; aujourd'hui nous sommes trop riches, la science a pris de tels développements qu'elle empêche de respirer ; l'homme moderne est agressé de partout, s'il n'élimine pas une bonne partie de tout ce qui lui est proposé, il devient esclave, il est esclave

Chanoine Denis GRIVOT, Les nombres dans les constructions du MOYEN-ÂGE

## L'ultime bataille

Les rois de France, **CHARLES VII** et **LOUIS XI**, entourés d'officiers fidèles et compétents, mettent sur pied une administration et une armée « modernes ». Cependant, face à l'autorité royale se dresse la puissance des **DUCS DE BOURGOGNE**. Un conflit était inévitable, d'autant plus que **CHARLES LE TÉMÉRAIRE** souhaitait réunir en un royaume solide les états bourguignons du NORD et du SUD. Le Duc attaque d'abord ses voisins de l'EST. Mais ses chevaliers subissent de lourdes pertes devant les archers suisses à **GRANDSON** et à **MORAT**. Le Téméraire se retourne alors, en plein hiver, vers les LORRAINS. Ce grand féodal trouve la mort sous les murs de **NANCY (1477)**.

C'est la fin du rêve des Bourguignons et le triomphe du ROI DE FRANCE LOUIS XI. Mais c'est aussi une étape intéressante de l'histoire de notre commune...



LOUIS XI



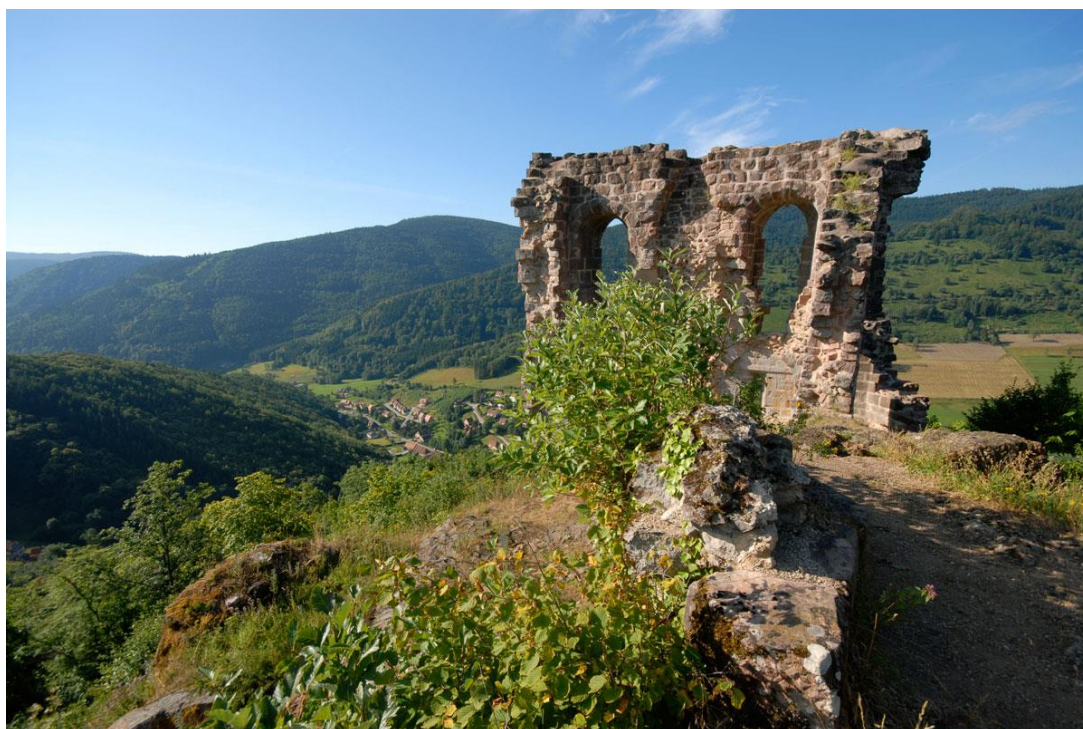
CHARLES LE TÉMÉRAIRE

## Bref historique

- ❖ Le château du Bilstein a probablement été édifié à la fin du **XII<sup>ème</sup> siècle**. C'est l'époque romane en Alsace.
- ❖ En **1254**, le château échet, par mariage, à **RODOLPHE de HABSBOURG**, futur roi du Saint-Empire.
- ❖ En 1314, le château est vendu par les HABSBOURG à l'**évêque de STRASBOURG** qui le cède à plusieurs reprises en fief.
- ❖ En **1477**, le chevalier **HANS MARX** le tient en fief du **MARGRAF du PAYS DE BADE**. Le chevalier s'était distingué lors de la **BATAILLE DE NANCY** au cours de laquelle il fit prisonnier le **comte de NASSAU**. Hans MARX ne voulait pas partager les rançons qu'il pouvait espérer obtenir lors de la libération du comte.



- ❖ En réponse, l'évêque de STRASBOURG envoya au BILSTEIN l'une de ses plus grosses pièces d'artillerie pour en faire le siège.
- ❖ Après la guerre de TRENTE ANS, le Val de Villé était attribué aux CHOISEUL-MEUSE. Le BILSTEIN, qui est une ruine, est démonté en 1789 et les pierres sont employées à la construction de l'église d'URBEIS.

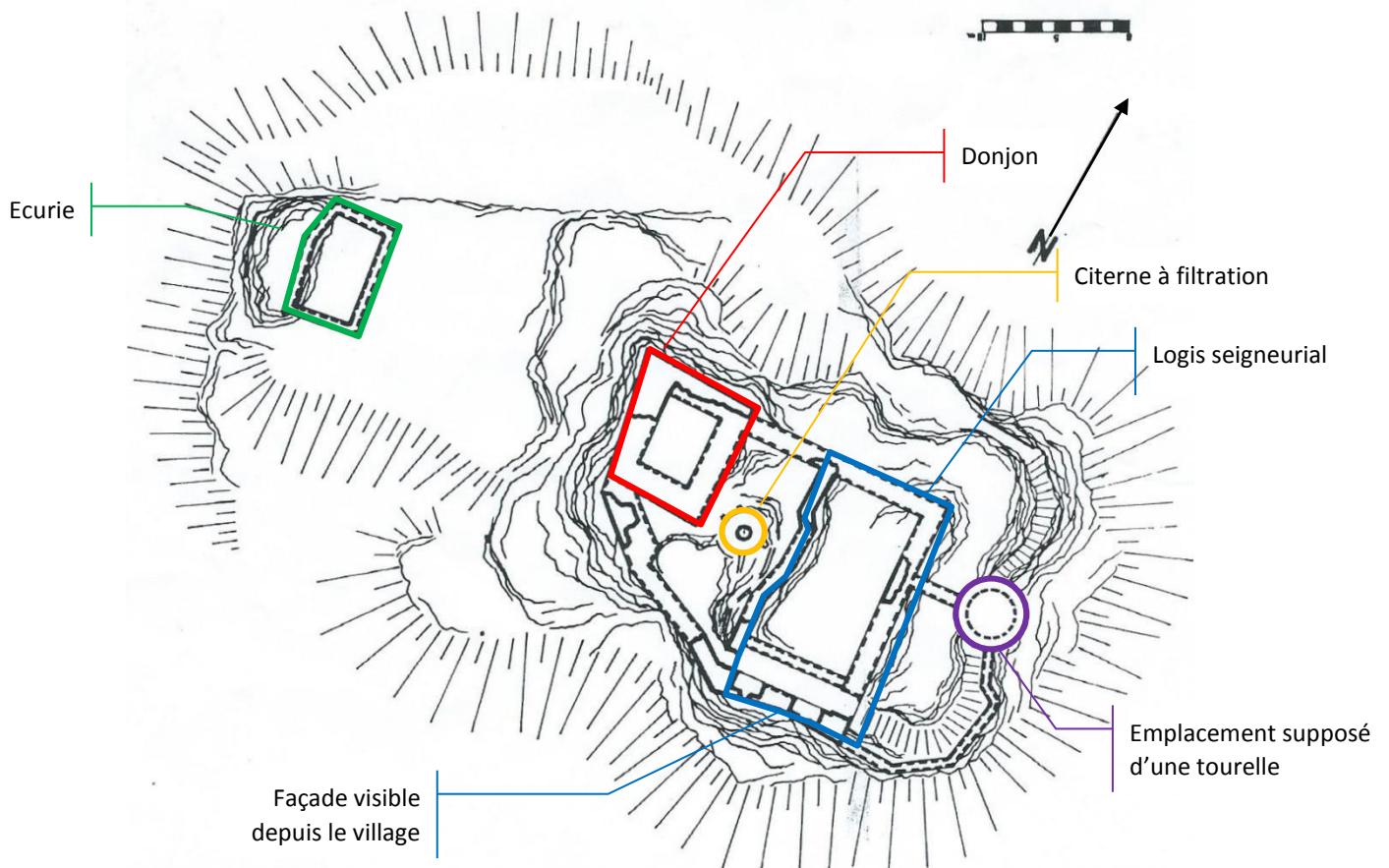


## Description de la ruine

Sur les hauteurs d'Urbeis, un éperon rocheux surveille, depuis le XIIème siècle, une petite forteresse susceptible de défendre le VAL DE VILLE contre les belligérants étrangers.







Plan du BILSTEIN levé par Jean WIRTH, Centre d'Archéologie Médiévale de Strasbourg

La plateforme rocheuse est large de 20 mètres et longue de 60 mètres. Elle est séparée du reste de la montagne par un profond fossé (aménagé par l'homme ?).

Un sentier dans le flanc de l'éperon donne accès au château et le visiteur découvre le logis seigneurial constitué d'un sous-sol défendu par deux archères de belle facture et d'un étage décoré de magnifiques fenêtres dont il ne reste malheureusement que l'encadrement.

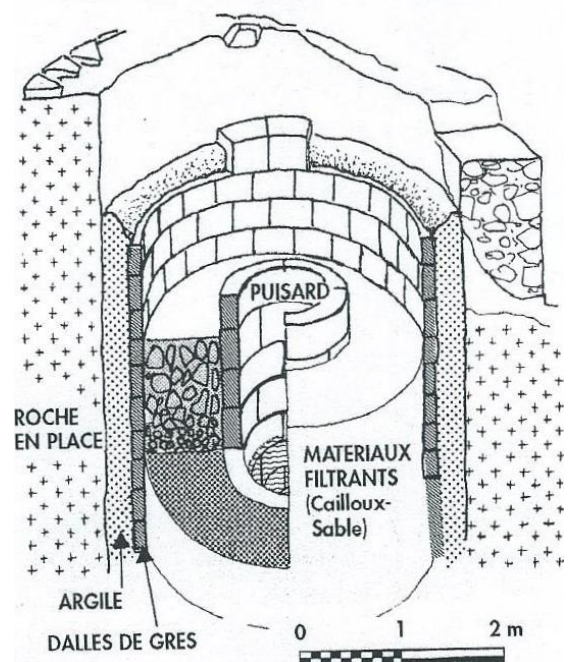
### Citerne filtrante

A l'Ouest s'élèvent les ruines d'un donjon ; à ses pieds est creusée une citerne filtrante découverte en 1964 par les CHANTIERS D'ETUDES MEDIEVALES (cf. coupe ci-contre).

Les eaux de pluie, récoltées des toitures du logis, étaient canalisées vers cet ouvrage et traversaient les matériaux filtrants pour y être purifiées. Le puisard central donnait accès à l'eau « potable » à l'image d'un puits ordinaire.

Il est dommage de constater que cet espace archéologique exceptionnel soit laissé quasiment à l'abandon et que sa valorisation, au travers d'un panneau explicatif par exemple, n'ait pas été faite.

A l'Est, en contrebas, les restes d'un bâtiment qui aurait pu servir d'écurie.

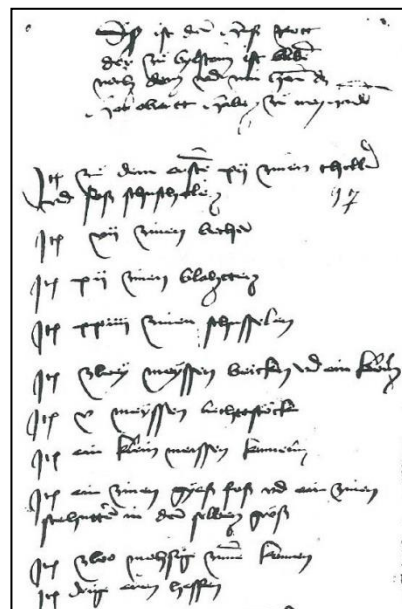


## Un exceptionnel inventaire

« Un inventaire des armes, outils, ustensiles, effets et meubles trouvés au Bilstein-Urbeis a été rédigé après la prise de 1477 ; les assiégés vaincus ont été autorisés à prendre leurs effets personnels (le document original est conservé aux archives municipales de Strasbourg). Un aperçu d'objets liés à la table et à la cuisine, à la literie, à l'armement, ainsi que divers outils signalant notamment l'existence d'une forge au château est ainsi donné. »

(Extrait « *Au temps des châteaux forts d'Alsace* » – Nicolas MENGUS – Editions COPRUR)

La liste des objets reste relativement sommaire mais montre que le site n'accueillait qu'une population somme toute restreinte.



## Conclusion

La façade dominant le village d'URBEIS et les restes du donjon sont les rares traces d'un passé modestement remarquable d'une petite forteresse médiévale injustement oubliée. Il serait légitime de donner un peu de visibilité, pour les habitants et les touristes, à ce site facilement accessible en le mettant en valeur par un élagage, un fléchage et quelques panneaux explicatifs.



Essai de reconstitution du château du Bilstein d'après le plan levé de J. Wirth

Marc Kussmaul – Philippe Schwob



# INCIVILITÉS

En France, plus de 80.000 tonnes de déchets sont jetés chaque année dans des décharges sauvages en pleine nature, par des pollueurs peu scrupuleux. C'est un fléau qui touche l'ensemble du territoire et notre commune n'est pas épargnée ; que ce soit en bordure de route, dans la rivière ou la forêt. Ces dépôts sont la conséquence d'actes d'incivisme qui viennent entacher notre cadre de vie.



Si le tri des déchets est devenu le 1<sup>er</sup> geste écologique en France, ce geste avant tout citoyen, n'est pas respecté en ce qui concerne les poubelles situées dans le cimetière. Régulièrement, une vérification et un tri sont nécessaires pour remettre les déchets dans les containers spécifiques. Un effort et une prise de conscience de chacun sont indispensables afin de palier à ce manque de civisme et d'éviter le tri aux élus.





Un problème récurrent porte également sur la présence de déjections canines sur les bords de route dans notre village. En effet, la négligence et l'incivisme de certains propriétaires rendent quelques endroits peu agréables, voire même dangereux pour certaines personnes.

La municipalité tient à rappeler la nécessité de ramasser les déjections de son animal, car il en va du bien-être des habitants, de leur sécurité et de l'hygiène. Pour rappel, l'aire de jeux des enfants est interdite aux animaux.



## Le bruit

Le bruit constitue l'une des nuisances les plus fréquentes ayant des conséquences sur la qualité de vie et la santé.

La douce quiétude de notre voisinage et de notre commune est quelques fois gâchée par le bruit d'appareils et d'engins motorisés, mais également par les aboiements intempestifs des chiens ou encore les cris et hurlements.

Pour le bien-être de tous, privilégiez le savoir-vivre et respectez la réglementation. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés les dimanches et jours fériés que de 9h à 11h.

**« Moins on fait de bruit !!! .... Mieux on s'entend !!! »**



## L'ANNÉE DE TLDU

Une année qui se termine et une autre qui pointe...

Récapitulons toutes nos activités :

Notre association **T**raditions **L**oisirs **D**écouvertes d'**U**rbeis était active tout au long de l'année :



Sortie pédestre, le dimanche 22 avril le long du Rhin.

Samedi 2 juin, concours de belote à l'étang de Fouchy il y a eu 80 participants.



-13 juin, tourisme industriel visite de la carrière Loegel à Obermodern et l'Espace **L**ocomotive **V**apeur à Zutzendorf

-7 juillet, demi-finale de la coupe du monde à la salle des fêtes le bénéfice de la buvette a été intégralement remis à la commune pour la restauration de l'horloge de l'église.



Dimanche 21 octobre, sortie pédestre Jeunesse Heureuse, refuge de l'Alisier, grotte de Lalaye ...

A partir du 5 novembre, rencontres pour la préparation des Bredelés en prévision de la manifestation du 2 décembre, avec le soutien de Maria et Roland EGLI.



**Toujours soucieux d'ouverture vers d'autres associations et refusant de vivre en autarcie TLDU a organisé en collaboration :**

- le 4 mai avec l'association **ALFA (Alsace Burkina Faso)** une soirée Conviviale avec présentations de photos et de produits locaux (du Pays des Hommes)



- le 30 juin avec le **GRABE (Groupe de Recherche Archéologique de la Bruche et Environs)** la Société d'Histoire du Val de Villé, le soutien de la mairie et Monsieur Tharcis HUBRECHT. Je remercie ces volontaires qui ont offert de leur temps et du matériel pour la réfection de la cheminée de la maison du mineur.

La chorale **L's Zoz** membre de TLDU, soucieuse du patrimoine Urbeisien, a donné un concert à l'église Saint Nicolas d'Urbeis le 1er juillet pour soutenir la municipalité dans la restauration de la petite sœur de l'horloge astronomique Schwilgué. Grâce aux nombreux dons la restauration pourra être réalisée à l'identique. Je tiens à remercier la Chorale Sainte Cécile d'Urbeis, le Conseil de Fabrique, les généreux donateurs, ainsi que les nouveaux Urbeisiens qui viennent de s'installer. Merci d'avoir à cœur la sauvegarde de notre patrimoine.



Le 3 septembre, **L's Zoz** a donné un concert à l'église Sainte Aurélie de Lalaye pour participer à la restauration du portail latéral.

- Le 2 décembre 2018, concert à l'église d'Urbeis sur le thème de Noël
- Le 9 décembre 2018, dans le cadre de Noël dans la vallée, concert à Saint-Pierre Bois
- Le 6 janvier 2019, pour soutenir l'association Augusta Victoria, L's Zoz donnera un concert au temple du Climont.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et nous nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine.

**Michèle SCHWETTERLE, Présidente de TLDU**



## LE TEMPLE DU CLIMONT ET L'ASSOCIATION AUGUSTA VICTORIA EN 2018

Un an a déjà passé depuis les travaux qui ont permis à la paroisse de reprendre ses activités culturelles tous les premiers dimanches du mois dans le Temple du Climont. De nouveaux fidèles ont plaisir à rejoindre la petite assemblée des « habitués ».

L'Association Augusta Victoria a pu au cours de l'année créer dans l'édifice plusieurs événements qui ont attiré beaucoup de spectateurs... les derniers arrivés devant rester près de la porte !

Nous avons accueilli, le dimanche 27 mai, l'ensemble O'CAROLAN qui nous a enchantés avec de la musique celtique très applaudie par les spectateurs. Notre ami, Jean-Marie Gérardin, nous a fait découvrir à cette occasion les traces de la présence celte dans notre région et son intervention a suscité beaucoup d'intérêt. La météo très favorable ce jour-là a permis au public de profiter du soleil en se rafraichissant à la pause.

**Ensemble O'CAROLAN**



Une autre belle occasion de rassembler du public au temple a eu lieu le dimanche 12 août pour un concert d'été, organisé en partenariat avec la paroisse. Nous avons eu le plaisir de retrouver Lisa ERBES, violoncelliste, qui était avec nous le jour de la réouverture du temple au public. Avec Aniella ZINS, soprano, elles ont interprété un programme intitulé « CHANTS ET CONTRECHANTS ». Ce jour-là, étaient exposés, dans le chœur, de superbes dessins d'animaux exécutés avec grande finesse par Danièle FORMERY. Il y avait affluence au Climont pour cet événement !

**Lisa ERBES et Aniella ZINS –  
Dessins de Danièle FORMERY**



Notre traditionnelle Soirée Estivale à Neuve-Eglise a eu lieu le samedi 25 août. L'artiste, cette année, était Christel KERN. Accompagnée d'un accordéoniste et d'un contrebassiste, elle nous a enchantés en reprenant, avec sa gouaille dynamique, un répertoire de chansons françaises et nous a interprété, en plus, des chansons de sa composition, faisant partie du CD qu'elle éditait à ce moment-là. Malheureusement, c'était le seul jour de l'été où nous avons eu la pluie et le froid nous obligeant à trouver une tente pour abriter les tables de la buvette. Une partie du public habituel a dû rester au chaud à la maison... Dommage pour un spectacle d'une telle qualité...



**Christel KERN à Neuve-Eglise**

Le prochain événement aura lieu le dimanche 6 janvier 2019. Nous accueillerons le chœur L's ZOZ au temple du Climont pour fêter l'an neuf !

Ces événements sont toujours « entrée libre – plateau » et contribuent à aider la paroisse à poursuivre la remise en état du temple. Après les travaux de l'an dernier, une nouvelle tranche de travaux est projetée. Rénover l'électricité puis repeindre l'intérieur après recrépissage de certains murs et réfection de quelques moulures autour des vitraux. Le devis de peinture et préparation des murs s'élève à près de 20 000€. Une souscription a de nouveau été ouverte à la FONDATION DU PATRIMOINE. La convention a été signée par l'association et la paroisse tout récemment.

A bientôt, le 6 janvier, au temple du Climont !







